



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Stages en entreprise

Question écrite n° 47202

Texte de la question

M. Charles Cova souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés rencontrées par les étudiants pour trouver des stages, même non rémunérés, en entreprise. Qu'ils soient en formation, en alternance ou en école, ces étudiants pour être diplômés doivent valider des stages. Certains ont beaucoup de peine à effectuer ce premier contact avec la vie professionnelle, les entreprises étant parfois réticentes. De récentes déclarations du chef de l'État nous rappellent à quel point sont utiles ses formations qualifiantes qu'il convient de développer et de rendre plus accessibles. Un des moyens pour y parvenir consisterait à contraindre les entreprises à accorder des stages en fonction de leur taille et des aides financières qui leur sont apportées. Sur ce sujet, il souhaiterait connaître les mesures concrètes qu'il compte prendre pour favoriser ces liens entre étudiants et entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Cova Charles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47202

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 185